

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AT_2024_1490
Arrêté Temporaire

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

TERRASSEMENT POUR SUPPRESSION DE BRANCHEMENT DE GAZ - 25 RUE EMMANUEL LIAIS 50100 - PLATON

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,

VU l'arrêté n°AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations sur de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU la demande de PLATON pour le compte de GRDF MOAR NORMANDIE en date du 03/04/2024, CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

ARRÊTE DU 13/05 AU 17/05/2024 DE 8H À 18H

ARTICLE 1 – RUE EMMANUEL LIAIS

La chaussée sera rétrécie et la circulation ralentie, au droit des travaux, le temps des travaux, quand entreprise sur place.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit, considéré comme gênant et réservé au maintien de la circulation, du n° 13 au n° 49, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

N° SIRET entreprise : 339 772 444 000 16

ARTICLE 2 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 3 – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la sté PLATON (163 rue Henri Barbusse 50130 CHERBOURG -OCTEVILLE) responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté et si besoin un panneau « Stationnement interdit » devront être affichés sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 7 jours à l'avance. À défaut, il ne pourra être fait appel à la fourrière.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

ARTICLE 5 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint,

Publié le 16/04/2024



Pierre-François Lejeune

SUPPRESSION DE BRANCHEMENT

Numero Urgence GAZ : 0800 473 333

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

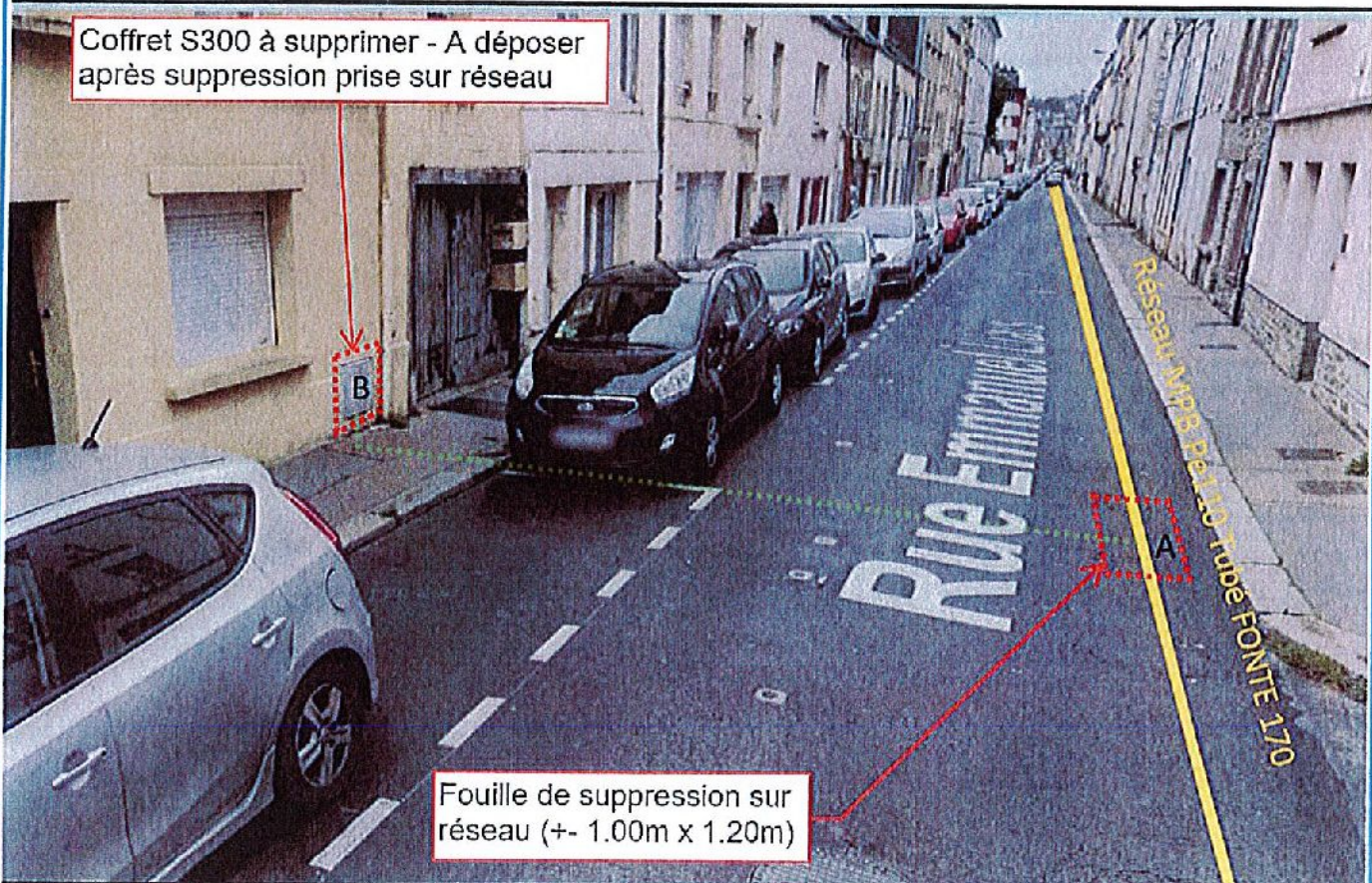
OSR n°	0201680488	ADRESSE	25 RUE EMMANUEL LIAIS	CLIENT	MR LEMIERE
PDL n°	02591027490126	TRAVAUX	Communale		
		COMMUNE	50100 CHERBOURG OCTEVILLE		0620597049

INFORMATIONS ETUDE ET PROGRAMMATION

ETUDE REALISEE	AVEC PHOTO GOOGLE
TRAVAUX CLIENT	PAS DE TRAVAUX CLIENT
PRESTATAIRE	
	DATE SOUDURE PREVUE

INFORMATIONS BRANCHEMENT

RESEAU Tubé Fonte 170			TYPE DE COFFRET MPB		
PRESSION	TYPE	Ø	MODELE	COMPTAGE	P _{service}
MPB	PE	110	S300		
PRISE BRCHT			TERRASSEMENT		
DISPOSITIF	Ø PE BRCHMT		TRANCHEE OUVERTE		
		15/20	Longueur Brchmt (m) 1,20m ²		



Coffret S300 à supprimer - A déposer après suppression prise sur réseau

Fouille de suppression sur réseau (+- 1.00m x 1.20m)

Reseau MPB PE110 tubé FONTEE 170

INFORMATIONS TRAVAUX

Publié le 16/04/2024



RESEAU Tubé Fonte 170
 MPB PE 110
 PRISE BRANCHEMENT
 0 15/20

TYPE DE COFFRET
 S300 0 0
 TERRASSEMENT PREVU
 TRANCHEE OUVERTE 1,20m² ml

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

OSR n° 0201680488
 PDL n° 02591027490126

ADRESSE 25 RUE EMMANUEL LIAIS
 TRAVAUX Communale
 COMMUNE 50100 CHERBOURG OCTEVILLE

CLIENT MR LEMIERE
 0620597049

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Comblement de la niche laissée vide avec une maçonnerie classique (agglomération et/ou ciment avec enduit gris ou ton pierre)

Déposer coffret S300

